

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-PAUL-LA-COSTE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 2 juin 2022

**Personnes présentes** : Adrien Chapon, Edith Glardon, Christian Foulc, Jean Pierre Marca, Philippe Boulze, Frédéric Sylvain, Nathalie Pichon, Muriel Roudil,

**Personnes absentes excusées** : Pristina Séguier ; Tristan Breem ; Bastien Roquier: *procuration de vote donnée à Christian Foulc*

**Secrétaire de Séance** : Edith Glardon

**CONSEIL MUNICIPAL** : ouverture de la séance à 18h30 :

*Approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal (08/04/2022)*

**1 – Vote du COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2021** (voir mini dossier joint)

*Pour rappel, le compte administratif est dressé par le Maire, ordonnateur.*

**Section fonctionnement :**

- dépenses : 197 933.96 €

- recettes : 246 727.06 €

**Résultat section fonctionnement : + 48 793.10 €**

Report 2020 : 422 297.50 €

**Report cumulé au 31/12/2021 = 471 090.60 €**

**Section investissement :**

- dépenses : 77 349.34 €

- recettes : 37 539.93 €

**Résultat section investissement : - 39 809.41 €**

Report 2020 : 102 857.09 €

**Report cumulé au 31/12/2021 = 63 047.68 €**

**SOIT UN TOTAL GENERAL DE : 534 138.28 €**

Commentaires sur le déficit de la section « investissement » : les projets concernant les travaux de voirie et du hameau de l'Eglise sont en cours ; ils ont donné lieu à des règlements de factures ; les subventions et les aides de l'Etat notamment, qui ont été accordées n'ont pas été encore totalement versées.

***Le Maire, ordonnateur, n'a pas droit au vote du compte administratif.***

***Le compte administratif est voté à l'unanimité des conseillers : 7 votes et 1 vote par procuration***

*Voir délibération 2022 D001*

## **2 – Vote du COMPTE DE GESTION EXERCICE 2021 (voir mini dossier joint)**

*Pour rappel, le compte de gestion est dressé par le Comptable du Trésor Public (SGC ALES).*

### **Section fonctionnement :**

- dépenses : 197 933.96 €

- recettes : 246 727.06 €

**Résultat section fonctionnement : + 48 793.10 €**

Report 2020 : 422 297.50 €

**Report cumulé au 31/12/2021 = 471 090.60 €**

### **Section investissement :**

- dépenses : 77 349.34 €

- recettes : 37 539.93 €

**Résultat section investissement : - 39 809.41 €**

Report 2020 : 102 857.09 €

**Report cumulé au 31/12/2021 = 63 047.68 €**

Commentaires sur le compte de gestion :

- La CAF brute (capacité d'autofinancement brute) dégagée en 2021 est de : 48 793.10 €

- La CAF nette (une fois les dettes payées) est de : 37 288 €

- Le fonds de roulement net global est de : 534 138 €

***Le compte de gestion est voté à l'unanimité du conseil : 8 votes et 1 vote par procuration***

*Voir délibération 2022 D001*

### **3 – DELIBERATION CONCERNANT LA PREEMPTION EN ZONE N (naturelle) du PLU**

Le conseil a déjà pris une délibération sur le droit de préemption concernant les zones constructibles. La commune de **Saint-Paul-la-Coste** comprend de nombreuses zones dites « naturelles », dont des espaces naturels à sauvegarder (terrasses intactes, **béals, etc.**) : il est donc important de pouvoir exercer ce droit de préemption, si besoin.

**La délibération est votée à l'unanimité du conseil : 8 votes et 1 vote par procuration**

### **4 – DELIBERATION CONCERNANT LA CONVENTION ACTUALISEE QUI LIE LE PARC NATIONAL DES CEVENNES ET LA COMMUNE :**

Julien Brinet, du Parc National des Cévennes, a proposé l'actualisation de la convention qui nous lie au Parc, suite aux différents entretiens et diverses séances de travail sur les projets de la commune (sentier de découverte, développement durable, ....).

**La convention est validée par le conseil, à l'unanimité : 8 votes et 1 vote par procuration.**

### **5 – DELIBERATION DONNANT AUTORISATION AU MAIRE (ou le 1<sup>er</sup> adjoint) DE SOUSCRIRE A UN ABONNEMENT TELEPHONIQUE A UN OPERATEUR.**

En effet, la compétence de ramassage des « encombrants » sera dorénavant exercée par la commune (juillet 2022) : cette compétence était assurée par Alès Agglo jusqu'ici.

Un numéro de service technique devant être communiqué à tous les habitants ainsi qu'à Alès Agglo (qui maintient cependant le numéro vert dédié à ce service), il est décidé d'équiper les agents techniques de la commune d'un téléphone, afin que les habitants puissent se renseigner ou demander le ramassage des encombrants, directement auprès de l'agent de service.

**La délibération donnant autorisation au maire (ou à son 1<sup>er</sup> Adjoint) de prendre un abonnement téléphonique spécialement pour le personnel technique est votée à l'unanimité : 8 votes et 1 par procuration.**

**DIVERSES QUESTIONS : voir pages suivantes**

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Conformément au planning établi et comme annoncé dans le « Point Projet » d'avril 2022, la version provisoire (184 pages) du document « Plan Communal de Sauvegarde » a été livrée fin mai. Ce document fait suite au DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) présenté au Conseil Municipal du 03/09/2021, approuvé par une délibération du dit Conseil le 12/11/2021 et communiqué aux autorités compétentes.

Ce document PCS a été communiquée aux élus et aux citoyens référents membres de la commission extra-municipale « Sécurité Publique » qui ont pour mission de l'analyser, de la commenter et de la compléter. Ce complément concerne en particulier les tableaux de données (enjeux, ressources, moyens humains et matériels, contacts et scénarios, ainsi que organisation et affectations au sein du Poste de Commandement Communal –PCC-).

L'inventaire des moyens met en évidence la nécessité d'effectuer certains investissements :

- Equipement wifi salle Marie Durand
- Tourets multiprises supplémentaires
- Kit EPA (Ensemble Portatif d'Alerte)
- Groupe électrogène
- Défibrillateurs
- Talkies-walkies interopérables avec modèle Midland G9 des associations de chasseurs.

Un kit EPA, fourni dans une valise de taille réduite, comprend généralement :

- Un haut-parleur avec fixation magnétique, avec une puissance sonore d'une centaine de dB ;
- Un boîtier de commande avec microphone intégré ;
- La possibilité de faire des pré-enregistrements sur une carte SD ;
- Un Gyroled orange à éclats ou bleu rotatif ou à éclats ;
- Un signal sonore à 2 tonalités : Police ou SNA Signal National d'Alerte (DÉCRET N° 2005-1269 du 12 octobre 2005) ;
- Un système de diffusion de message de type *Public address*.

Le projet PCS est en connexion directe avec le Projet de normalisation de la numérotation de la voirie car la Base Adresse Nationale (BAN) est accédée régulièrement par les services de sécurité lors de leurs interventions. Muriel Roudil et Christian Foulc ont bien avancé dans ce projet pour lequel le service SIG de l'Agglo propose de nous accompagner dans la mise en place de l'adressage de la commune au travers de la Base Adresse Locale (BAL) qui alimente la BAN (Mail de Daniel Vinot du 16/5). Muriel Roudil, Christian Foulc et Jean-Pierre Marca sont missionnés pour analyser plus en détail cette proposition.

Nous validerons l'ensemble du document, après complément et mise à jour, à l'occasion d'une réunion de travail de la commission extra-municipale qui pourrait se tenir au début au de l'été.

Un point complet sur l'avancement du PCS sera présenté aux Saint-Paulaines et Saint-Paulains lors d'une réunion publique à l'automne. A cette occasion nous pourrions envisager la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile

La Préfecture (mail de Lauriane Diebold, Directrice du Service Interministériel Défense & Protection (SIDPC) du 9/5) et l'Agglo (mail de Sarah Garcia, Responsable du Service Prévention des Risques du 24/5, publication du lien vers le référentiel documentaire du site web municipal dans le prochain CR de la commission « Risques Majeurs ») suivent avec intérêt l'avancement de ces travaux, d'une importance capitale pour l'avenir de la commune en ces temps troublés par les menaces liées au dérèglement climatique.

## **LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DU BAR :**

Le contrat de location doit être complété pour préciser certaines indications et consignes qui n'y figurent pas (attestation d'assurance responsabilité civile du demandeur – nombre de places assises et debout à préciser – nuisances sonores et horaires à respecter ..... ) : il sera soumis à un prochain conseil.

## **MATERIEL MIS A LA DISPOSITION DES HABITANTS :**

Seul le matériel d'équipement (tables, bancs, chaises) fera l'objet de prêt.

## **PASSAGE EN REVUE D'EQUIPEMENTS ET D'OUTILS DIVERS :**

Broyeur – compresseur – frigo .....

## **NECESSITE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE CONCERNANT LA SECURITE DES LOCAUX.**

Le rapport de la Socotec en fait le détail : les devis concernant ces travaux avaient été envoyés avec la mention « bon pour accord » et signés par le Maire.

Le conseil demande à ce qu'ils soient renvoyés pour que les travaux puissent être exécutés dans les meilleurs délais.

## **POINT SUR LES TRAVAUX (tranche 1) DU HAMEAU DE L'ÉGLISE :**

Le Maire liste les travaux déjà faits, et ceux en cours ou en attente.

Le câblage va être assuré par l'entreprise Valette avant le 24 juin, jour de la réception des travaux de la première tranche

La commande des bordures pour la mise en sécurité du futur chemin prévu le long de la route départementale a été faite : ces travaux devraient être exécutés avant le 24 juin également.

L'octroi de la subvention par la DETR permet de programmer également la sécurisation de la route de Carreneuve (travaux importants de soutènement).

## **MANIFESTION DU 17 JUIN SUR LA PLACE DU VILLAGE : double manifestation**

- Matin : Journée de lancement du partenariat avec InSite et les deux volontaires, dans le cadre de 2 services civiques.

Convention avec InSite, engagements de partenariat (la commune et InSite), missions confiées aux 2 services civiques, travail avec les personnes « tutrices » et « accompagnantes »,

- Après midi : 16h30. Dans le cadre de la manifestation « Violon Dingue » organisée les 17-18- et 19 juin par le Centre Socioculturel Lucie Aubrac de Cendras, la soirée du 17 juin se déroulera sur la place de **Saint-Paul-la-Coste**.

Au programme : marché paysan, producteurs locaux et artisans – animation de rue (marionnettiste – accordéonistes) – buvette – apéro tapas – assiette bistrot (sur réservation) – concert Rock à 21h

## **MANIFESTATION DU 24 JUIN AU HAMEAU DE L'ÉGLISE : double manifestation**

- 17h réception des travaux (1<sup>ère</sup> tranche) du hameau de l'Église
- 18h : l'association « Mémoire et Patrimoine **Saint-Paul-la-Coste** » (anciennement « **Les Amis de l'Église** » ) assurera l'opération « étoiles de la voûte céleste », opération organisée pour l'obtention de nouveaux financements pour divers travaux de restauration de l'Église nécessaires.
- 19h : apéritif offert aux Terrasses de Saint Paul (place du Temple).

## **EXPOSITION R.L STEVENSON :**

Les dates des 16 et 17 juillet sont retenues pour l'exposition.

Les deux films prévus sont programmés le samedi 16 juillet à 16h.

## **Monsieur le Maire lève la séance à 21h25**

Pour nous, Mairie de la commune de Saint-Paul-la-Coste  
Pour être affiché le 16/06/2022 à la porte de la Mairie  
conformément à l'article L.2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

A Saint-Paul-la-Coste le 16/06/2022